Cinquante-sixième année. - N° 221 A Lundi 14 et mardi 15 novembre 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3187

974 – RÉUNION

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

Ventes et cessions

912 563 426 RCS Saint Denis de La Réunion.
LS STE ANNE.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 749, Route De Salazie, 97440 Saint-André.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : LS STE ANNE Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros Siège social : 749 RTE DE SALAZIE LIEU DIT L'ILET 97440 SAINT-ANDRE 912 563 426 RCS ST DENIS AVIS DE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF LS STE ANNE Société à responsabilité limité au capital de 1 000 euros dont le siège social est situé au 749 route de Salazie lieu-dit « l'ilet » 97440 Saint-André, N° RCS 912 563 426 RCS Saint-Denis de La Réunion, est la société bénéficiaire. SUPERETTE CARRON Société à responsabilité limité au capital de 5 200 euros dont le siège social est situé au 749 route de Salazie lieu-dit « l'ilet » 97440 Saint-André N° RCS 534 328 745 RCS Saint-Denis de La Réunion, est la société apporteuse Actif : 631 684 euros Passif : 18 947 euros Actif net apporté : 650 630 euros Rapport d'échange des droits sociaux : Conformément à l'article L.236-21 du Code de commerce, les éléments de passif afférents à la Branche d'Activité seront supportés par la Société Bénéficiaire seule, sans solidarité de la Société Apporteuse. Effet comptable et fiscal à la date de réalisation, à savoir la date de la décision d'associé unique de la Société Bénéficiaire qui constatera l'augmentation de capital consécutive à l'Apport Partiel d'Actif. Rapport d'échange défini en fonction : - d'une part de la valeur réelle de la Société Bénéficiaire à la Date de Réalisation, soit 1 000 euros pour 10 parts sociales ; - d'autre part de la valeur réelle des actifs et des passifs composant la Branche d'Activité évaluée à un montant global de 650 630 euros. Montant prévu de la prime d'apport : 1 630 euros. Date du projet : 30/09/2022 Date et Lieu de dépôt : -Greffe du tribunal de commerce de Saint-Denis de La Réunion au nom de la société LS STE ANNE le 31/10/2022 -Greffe du tribunal de commerce de Saint-Denis de La Réunion au nom de la société SUPERETTE CARRON le 31/10/2022.